



Mon ex-pacsé peut-il me louer sa maison

Par **Shenzi**, le **29/11/2022** à **19:26**

Bonjour, rnrnNous nous sommes séparés et dépacés avec mon ex-conjoint. Nous avons 2 enfants ensemble et avons construit une maison à 50/50.rnrnJ'ai plusieurs questions:rnrn- Est-il possible de donner ma part de la maison à mon ex sans un retour financier? rn- Après cela, est-il possible pour lui de me louer la maison? Et si oui, est-il possible de percevoir des APL? rnrnLe but dans tout ça étant de garder la maison, car financièrement la banque refuse une reprise de crédit seul.

Par **Shenzi**, le **29/11/2022** à **20:48**

Il y a un crédit en cours en effet qu'aucun de nous peut reprendre seul. rnrnD'où la 1ere question: est-il possible de céder gratuitement ma part à mon ex-conjoint?